

SERVICE EN LIGNE Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir

GUIDE D'UTILISATION





Table des matières

A٧	vant-propos	1		
1	Lexique2			
2 Service en ligne				
	2.1 Fonction	3		
	 2.2 Page d'accueil 2.2.1 Icônes 2.2.2 Éléments de navigation 	3 3 4		
3	Connexion au service en ligne	4		
	3.1 Connexion aux services en ligne de la RAMQ	4		
	3.2 Processus d'authentification3.2.1 Saisie d'une adresse courriel3.2.2 Gestion du code à usage unique	6 6 8		
4	Fonctionnalités du service en ligne	9		
	 4.1 Récupération et consultation des formulaires DAAMM	9 9 11 12 13		
5	Besoin d'assistance ou de soutien technique	14		

Avant-propos

L'accès au service en ligne Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir est réservé aux professionnels compétents à administrer l'aide médicale à mourir. Seuls les médecins participant au régime d'assurance maladie du Québec et les infirmières praticiennes spécialisées peuvent accompagner un usager dans sa démarche de formulation d'une demande anticipée d'aide médicale à mourir (DAAMM). Il contient des renseignements sur la configuration des écrans et des fenêtres de même que des instructions pour exécuter chacune des fonctionnalités qui s'y retrouvent.

Ce service en ligne permet aux professionnels compétents de récupérer des formulaires de demande et de retrait, de consulter des demandes formulées et de consigner des informations sur les usagers liées aux DAAMM dans une seule plateforme. Il permet d'effectuer les fonctions suivantes :

- Rechercher un usager et consulter les demandes présentes dans le registre;
- Récupérer les formulaires de demande et de retrait.

Pour toute question spécifique à propos de l'utilisation du service en ligne, communiquez avec nous.

1 Lexique

Dans ce lexique figurent des termes fréquemment utilisés dans le service en ligne Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir.

Termes	Définition
Professionnel compétent	Il s'agit dans le cadre de l'application de cette loi, d'un médecin participant au régime d'assurance maladie du Québec ou d'une infirmière praticienne spécialisée (IPS).
Usager	Il s'agit d'une personne majeure et apte à consentir aux soins au moment de formuler sa demande anticipée d'aide médicale à mourir. Elle est assurée au sens de la Loi sur l'assurance maladie (chapitre A- 29) et atteinte d'une maladie grave et incurable menant à l'inaptitude à consentir aux soins.
Retirer une demande	Une personne apte à consentir aux soins peut, en tout temps, retirer sa demande anticipée au moyen du formulaire de retrait présent dans le service en ligne qu'elle remplit accompagnée d'un professionnel compétent. Une personne ne peut modifier une demande anticipée que par la formulation d'une nouvelle demande anticipée.
Témoin	Il s'agit d'une personne attestant que la demande signée est bien celle du demandeur présent à la cérémonie de signature.
	Le témoin ne peut être un mineur ou un majeur inapte. Il ne peut non plus être désigné à titre de tiers de confiance dans la demande ou agir à titre de professionnel compétent aux fins de l'administration de l'aide médicale à mourir à la personne.
Tiers autorisé	Il s'agit d'une personne désignée par la personne formulant la demande, le cas échéant. Le tiers agit en tant que personne autorisée à signer pour la personne formulant la demande lorsque celle-ci est incapable de le faire.
	Le tiers ne peut faire partie de l'équipe de soins responsable de la personne et ne peut être un mineur ou un majeur inante
Tiers de confiance	Il s'agit d'une personne désignée, de façon facultative, par la personne formulant la demande. Elle veille à suivre l'état de santé de la personne formulant la demande et à aviser les professionnels de la santé ou des services sociaux membres de l'équipe de soins responsable de cette personne de l'existence de la demande.
	La personne peut également désigner dans sa demande un second tiers de confiance qui remplace le premier si celui-ci décède ou s'il est empêché d'agir, notamment en raison de son incapacité, s'il refuse ou s'il néglige de le faire.
	Un tiers de confiance ne peut être un mineur ou un majeur inapte.

2 Service en ligne

2.1 Fonction

Le service en ligne Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir s'adresse aux professionnels compétents, soit les médecins participant au régime d'assurance maladie du Québec et les infirmières praticiennes spécialisées.

Le professionnel compétent se connectant au service en ligne et souhaitant faire une DAAMM pour un usager aura accès à toutes les fonctionnalités du service en ligne. Pour connaître les fonctionnalités disponibles, consultez la section *Fonctionnalités du service en ligne*.

2.2 Page d'accueil

2.2.1 Icônes

Le tableau suivant décrit les principales icônes utilisées dans le service en ligne.

Icône	Nom	Description
Ê	Logo du service en ligne	Image représentant le service en ligne
00	Flèche vers la gauche ou vers la droite	Ferme le menu de gauche. Lorsque le menu de gauche est fermé, la flèche pointe vers la droite.
00	Flèche vers le bas ou vers le haut	Permet d'ouvrir le menu déroulant. Lorsque le menu déroulant est ouvert, la flèche pointe vers le haut.
Q	Loupe	Recherche et valide une information
0	Information	Message informatif
ВЕТА	Bêta (première version du service en ligne)	Invite les utilisateurs à donner leurs commentaires pour améliorer la première version du service en ligne
	Donner mon avis	Permet de donner votre avis sur le service en ligne
•	Guide d'utilisation	Accès au guide d'utilisation du service en ligne
<u>с</u>	Nous joindre	Redirige vers les coordonnées et les heures d'ouverture de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
6	Informations	Section regroupant des informations sur la RAMQ
5	PDF	Fichier PDF dynamique téléchargeable et imprimable
•	Message d'erreur	Erreur dans la saisie d'une information
Ē	Imprimante	Icône pour imprimer les formulaires
<u> </u>	Téléchargement	Icône pour télécharger les formulaires

2.2.2 Éléments de navigation

Élément de navigation	Description
Q Rechercher un usager	Recherche un usager à partir de son numéro d'assurance maladie
Continuer →	Mène à la prochaine page ou étape
✓ Confirmer	Confirme l'information saisie ou affichée
Services en ligne 🗸	Menu déroulant qui permet de se connecter aux services en ligne, de s'informer ou de s'inscrire et obtenir du soutien technique
Annuler	Annule une action
ME CONNECTER	Vous connecte aux services en ligne de la RAMQ
Fermer	Ferme une fenêtre ou une page
 À propos 	Présente des informations générales sur la RAMQ
Accessibilité	Présente la politique en matière d'accessibilité
B Conditions d'utilisations	Présente la politique en matière de confidentialité
Se déconnecter	Vous déconnecte et vous redirige vers la page de connexion des services en ligne

3 Connexion au service en ligne

Voici la démarche à suivre pour les professionnels compétents souhaitant compléter une DAAMM à l'aide du service en ligne Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir.

3.1 Connexion aux services en ligne de la RAMQ

Si vous êtes inscrit(e) aux services en ligne de la RAMQ, accédez directement à la section *Processus d'authentification.*

Si vous ne l'êtes pas, veuillez suivre les instructions sur la page Web prévue à cet effet, *Services en ligne : information et inscription*.

1. Déroulez le menu de la zone des services en ligne de la RAMQ et cliquez sur le bouton **Me connecter**.



2. Inscrivez votre nom d'utilisateur (code d'accès) et votre mot de passe fournis par la RAMQ, puis cliquez sur le bouton **Connexion**.

Régie de l'assurance maladie	Nous joindre
Services en ligne	
Connexion	
Iom d'utilisateur*	
lot de passe*	
Connexion	
lot de passe oublié? louvel utilisateur? Créer un compte.	
	Régie de l'assurance maladie Services en ligne Connexion Mom d'utilisateur* Not de passe* Connexion tot de passe oublié? Houvel utilisateur? Créer un compte.

À la première utilisation, vous devez modifier le mot de passe temporaire fourni par la RAMQ.

3. Cliquez sur l'icône *Registre des demandes anticipées d'Aide médicale à mourir*.



Veuillez noter que cette page vous est présentée à titre indicatif seulement.

Sa présentation visuelle pourrait différer selon les accès aux services en ligne dont vous disposez.

3.2 Processus d'authentification

À chaque connexion au service en ligne, une procédure d'authentification multifacteur (AMF) sécurise l'accès du service en ligne ainsi que les données des usagers.

3.2.1 Saisie d'une adresse courriel

1. Saisissez l'adresse courriel et cliquez sur Continuer.

Tous les professionnels compétents souhaitant faire une DAAMM avec un usager doivent obligatoirement utiliser une adresse courriel du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) pour s'authentifier dans ce service en ligne.

U Si vous n'en avez pas ou si vous avez oublié votre adresse ou votre mot de passe, voici à qui vous adresser :

- Soutien des médecins : s'adresser au Centre de soutien des services numériques en santé (CSSNS) via le <u>Réseau québécois de la télésanté (RQT)</u>.
- Soutien des IPS : contacter le support informatique de votre établissement.

C	Juébec 🔡	Régie	de l'assurance maladie	JONH SMITH -
ç	Registre des demandes	0	BETA Vous utilisez un nouveau registre. Aidez-nous à l'améliorer en nous donnant vos commentaires Z.	
Ł	anticipées d'aide médicale à mourir		Saisir l'adresse courriel	
	Q Rechercher un usager		Indiquez l'adresse courriel @ssss.gouv.qc.ca ou @santequebec.gouv.qc.ca à laquelle vous souhaitez recevoir un code à usage unique lors de chaque accès au registre.	
			Adresse courriel	
			Continuer →	
	Donner mon avis			
s	Nous joindre			
?	Guide d'utilisation			
0	Informations	~		

L'adresse courriel s'affiche une seule fois à l'écran pour en vérifier la saisie. Après une reconnexion du service en ligne, l'adresse courriel sera caviardée.

En cas d'erreur de frappe ou de modification de l'adresse courriel, veuillez contacter le service téléphonique de la RAMQ. Allez à la section *Besoin d'assistance ou de soutien technique* pour obtenir les coordonnées.

Service en ligne - Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir *3 Connexion au service en ligne*

C	Juébec 🔡	Régie	de l'assurance maladie	JONH SMITH -
6	Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir	0	BETA Vous utilisez un nouveau registre. Aidez-nous à l'améliorer en nous donnant vos commentaires 🖉.	
R			Saisir le code reçu par courriel	
	Q Rechercher un usager		nadege.turmel@ssss.gouv.qc.ca Modifier	
			Code	
			Rien recu? Recevoir un nouveau code	
			✓ Confirmer	
1	Donner mon avis			
C	Nous joindre			
?	Guide d'utilisation			
0	Informations	~		

3.2.2 Gestion du code à usage unique

1. Saisissez le code à usage unique reçu par courriel et cliquez sur **Confirmer**.

Le code est valide jusqu'à cinq minutes après sa réception. Une fois ce délai écoulé, le code expira.

Q	uébec 🔡	Régie	e de l'assurance maladie	JONH SMITH +
Q	Registre des demandes	0	BETA Vous utilisez un nouveau registre. Aidez-nous à l'améliorer en nous donnant vos commentaires 🗹.	
	Q Rechercher un usager		Saisi le code reçu par courriel r####@#####.ca Modifier Code Re reçu? Recevoir un nouveau code V Confirme	
	Donner mon avis			
¢	Nous joindre			
?	Guide d'utilisation			
0	Informations	~		

Après trois tentatives, votre profil sera verrouillé pendant 30 minutes. Après trois autres tentatives, votre compte sera bloqué. Pour le déverrouiller, vous devrez joindre la RAMO.

4 Fonctionnalités du service en ligne

4.1 Récupération et consultation des formulaires DAAMM

4.1.1 Recherche et vérification de l'admissibilité d'un usager

À partir du numéro d'assurance maladie (NAM), vous pouvez rechercher un usager dans le service en ligne. Cette recherche vous permet aussi de vérifier instantanément son admissibilité au régime d'assurance maladie et si une DAAMM a été déposée dans le registre en son nom. 1. Saisissez le NAM de l'usager souhaitant faire une DAAMM et cliquez sur la loupe <a> .



2. Confirmez l'identité de l'usager et cliquez sur Continuer.

Si le NAM est valide, une fiche usager s'affiche à l'écran tel que présenté ci-dessous.

Veuillez bien l'identifier en confirmant les informations indiquées dans la fiche usager et assurez-vous que ces informations sont à jour.

	gie de l'assurance maladie			JONH SMITH +
Registre des demandes anticipées d'aide médicale à mourir	BETA Vous utilisez un nouveau registre	. Aidez-nous à l'améliorer en no	us donnant vos <u>commentaires</u> 🗹.	
Q. Rechercher un usager	LARA 9705 1585 X Q			
	Nathalie Tremb Numéro d'assurance maladie LARA 9705 2618 Nom du père Robert Tremblay	Date de naissance 1997-05-26 Nom de la mère Huguette Simard	Sexe à la naissance Femme Adresse 1125, Grande Allée Ouest Québec (Québec) G1M 227	
 Donner mon evis Nous joindre Guide d'utilisation 	Continuer →	Annuler	6	
Informations		()		

4.1.2 Formulation d'une demande

1. Téléchargez le formulaire de demande, en français ou en anglais, en cliquant sur le bouton **Télécharger le PDF**.

	de l'assurance maladie	JONH SMITH ~
P 🔈 Registre des demandes 🖪	BETA Vous utilisez un nouveau registre. Aidez-nous à l'améliorer en nous donnant vos commentaires 2.	
anticipée d'aide médicale à mourir	Nathalie Tremblay	Se déconnecter
Q Rechercher un usager	Numéro d'assurance maladie : LARA 9705 2618 Date de naissance : 1997-05-26	
	Demande anticipée d'aide médicale à mourir Formulaire de demande Télécharger le PDF en version française) Télécharger le PDF en version anglaise	
 Donner mon avis Nous joindre Guide d'utilisation Informations 		

4.1.3 Consultation des demandes dans le registre

Vous pouvez consulter les demandes transmises par tous les professionnels compétents dans le registre.

1. Procédez de la même façon que lorsque vous vous connectez au service en ligne.

Revenez à la section *Connexion au service en ligne* pour suivre les étapes de connexion au service en ligne.

2. Recherchez un usager et confirmez son identité avec la fiche usager.

Pour consulter la demande d'un usager, il faut rechercher l'usager à partir de son NAM. Référez-vous à la section *Recherche et vérification de l'admissibilité d'un usager* pour connaître toutes les étapes.

3. Accédez à l'affichage de la demande.

Si l'usager a fait une DAAMM, la demande sera affichée dans le dossier de l'usager. Vous pouvez l'agrandir, la télécharger ± et l'imprimer=.

	e de l'assurance maladie	JONH SMITH -
Registre des demandes	BETA Vous utilisez un nouveau registre. Aidez-nous à l'améliorer en nous donnant vos commentaires 🗹.	
Anticipées d'aide médicale à mourir A. Rechercher un usager	Nathalie Tremblay Numéro d'assurance malade: LARA 9705 2618 Date de naissance: 1997-05-26	
	Demande anticipée d'aide médicale à mourir Professionnel compétent Lussier, Marc (9999888) Titre du professionnel Médecin omnipraticien Date de la demande Lussier, Marc (9999888) Médecin omnipraticien 2023-09-24 Formulaire de demande 1 Télécharger le PDF en version française Télécharger le PDF en version française Télécharger le PDF en version anglaise Télécharger le PDF en version française Télécharger le PDF en version anglaise	
 ✿ Donner mon avis Nous joindre @ Guide d'utilisation @ Informations 	Demande anticipée d'aide médicale à mourir 1/6 – 83% + C S Santé et Services sociaux Québec B C LARA 9705 2618 corres 28 05	
•	DEMANDE ANTICIPÉE Prainte Liéhur Al E A Munitipip	
Informations	DEMANDE ANTICIPÉE Praine Ménural e A Molidio	emanda

Pour **modifier une demande anticipée**, vous devez **soumettre une nouvelle demande** anticipée. Si cette seconde demande est conforme, elle effacera automatiquement la demande initiale. Vous n'avez pas à soumettre de formulaire de retrait.

2. Cliquez sur le bouton **Rechercher un usager** pour revenir à la page d'accueil ou pour rechercher un autre usager.

4.1.4 Retrait d'une demande

Vous pouvez retirer les demandes transmises par tous les professionnels compétents, et ce, même si l'usager n'est pas admissible au régime d'assurance maladie au moment du retrait de la demande.

1. Procédez de la même façon que lorsque vous vous connectez au service en ligne.

Revenez à la section *Connexion au service en ligne* pour suivre les étapes de connexion au service en ligne.

2. Recherchez un usager et confirmez son identité avec la fiche usager.

Référez-vous à la section *Recherche et vérification de l'admissibilité d'un usager* pour connaître toutes les étapes.

Le formulaire de retrait n'est accessible que si une DAAMM a précédemment été déposée pour un usager. Cette DAAMM demeure disponible et consultable dans le registre tant qu'elle est active.

3. Accédez à l'affichage de la demande.

Si l'usager a fait une DAAMM, la demande sera affichée dans le dossier de l'usager.

4. Téléchargez le formulaire de retrait, en français ou en anglais, en cliquant sur le bouton **Télécharger le PDF**.



5 Besoin d'assistance ou de soutien technique

Pour obtenir de l'aide sur les fonctionnalités offertes, vous pouvez cliquer sur l'icône situé dans le menu de gauche du service en ligne. Vous pouvez également joindre la RAMQ si vous éprouvez des difficultés à vous connecter au service en ligne ou pour obtenir du soutien technique.